

Guide SAV 2021

Caméras & Autoradios VDO et Continental



Votre caméra de recul ou votre autoradio est en panne *

Renvoyer le produit défectueux accompagné obligatoirement de sa facture à l'adresse ci-dessous :

**Continental Automotive Trading France SAS
Service réparation / garantie
44 rue Louis Leblanc
78120 RAMBOUILLET**

Vous recherchez

- Un mode d'emploi autoradio ou caméra de recul

**Consultez notre site internet
www.vdo.fr**

Guide SAV 2021

Caméras & Autoradios VDO et Continental

***Durée et conditions de garantie**

Caméras de recul & autoradios :

- **12 mois** pièces & main-d'œuvre
- Le port "aller" vers le centre SAV est à votre charge.
- **Pour être pris en garantie**, le produit devra être impérativement accompagné de ses accessoires et de la facture d'achat.
- Le port "retour" SAV du produit est pris en charge.

La garantie sera refusée si l'appareil :

- A été endommagé durant le transport par défaut d'emballage.
- A fait l'objet d'une utilisation non conforme aux prescriptions d'utilisation.
- Présente des traces de chocs.
- Les faisceaux ou câbles de raccordement ont été modifiés ou endommagés.
- Si la facture originale n'est pas jointe au colis.

**attention ce document n'est applicable que pour des produits achetés en France*